

« Les préconisations du Club développement durable du Grand Lyon »

**Fiche 3 – Juin 2013 : ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT EN VUE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE**

## Contexte

Lors de la séance du Club Développement Durable du Grand Lyon du 25 juin 2013, qui regroupe les élus et techniciens des 58 communes de l'agglomération lyonnaise, **quatre ateliers de réflexion** (listés ci après), autour de témoignages concrets, ont visé la production collective de préconisations, à destination du Grand Lyon ou des communes, pour aller plus loin en matière d'accompagnement du changement de comportements (**→ cf. compte-rendu détaillé de la séance**).

Dans chacun des 4 ateliers, les participants ont :

- d'une part, identifié **les types d'actions que les communes souhaiteraient voir engager**,
- d'autre part, exprimé des **besoins** pour les mettre en œuvre, ou des **préconisations**.

*Cette fiche présente les préconisations des ateliers.*

## Enjeux

Accompagner les changements de comportements, individuels ou collectifs, est un enjeu de toute démarche de développement durable. Les collectivités sont des acteurs clés pour agir, aux côtés des associations et des habitants eux-mêmes.

Pour renforcer leur action, il convient d'identifier les principaux enjeux rencontrés autour de questions récurrentes, soulevés dans les échanges du Club DD :

- Comment dépasser la sensibilisation et permettre des changements de comportements pérennes ?
- Comment dépasser le cercle des convaincus pour toucher le plus grand nombre ?
- Comment mettre en synergie les politiques publiques mises en œuvre sur un territoire avec les leviers de l'information, la communication, l'éducation et la formation ?
- Comment faire de la participation citoyenne un levier de changement des comportements de tous, élus, techniciens, associations, entreprises et habitants ? Comment articuler changement de comportement et dispositifs de concertation et d'évaluation des politiques et projets publics ?



## Ont contribué à la rédaction de cette « fiche préconisations »

### **Atelier 1 : Vers des comportements sobres en énergie : Famille à Economie Positive, Défi 80 km, Watt et Moi**

Olivier Borrel, Delphine Lecler, Pascal Moutet, Virgine Demailly, Anastasia Musart, Aurélie Gagnepain, Aurélien Chemier, Kevin Delajoud, Sophie Perrin

Témoin :

Thibaut Oustry (Agence Locale de l'Energie de Lyon)

Modérateur :

Denis Pozzobon (Grand Lyon)

### **Atelier 2 : Consommer autrement en maintenant l'agriculture paysanne**

Olivia De Roubin, Christine Rami, Valentine Lemaire, Pascal Jalabert, Maya Auguste, Véronique Hartmann, Jean Louis Azema, Corentin Dassaud, Margaux Pery,

Témoin :

Laure Galland (Alliance PEC Rhône Alpes)

Modératrice :

Corinne Blanchet (ABCD-Durable)

### **Atelier 3 : Développer l'esprit critique face au numérique**

Aurélien Soulier, Antoine Limouzin, Djamel Benzeghiba, Cécile Vigouroux, François Zanette, Léry Jicquel

Témoins :

Doris Bruyas & Dominique Ménard, Association Fréquence Ecoles

Modératrice :

Anouk Desouches (Grand Lyon)

### **Atelier 4 : Accompagner les éco-gestes dans l'habitat : l'appartement pédagogique**

Corinne Schneider, Marion Athiel, Pascal Kremer, Chloé Spitz, Guy David, Luc Gay, Frédéric Brocard, Isabelle Campion, Tiffany Rouzier

Témoin :

Marina Oliveira, Alliade Habitat

Modérateur :

Fabien Bordon (Grand Lyon)

#### **Aide à la rédaction**

Corinne Blanchet (ABCD-Durable)



[www.abcd-durable.com](http://www.abcd-durable.com) ; [contact@abcd-durable.com](mailto:contact@abcd-durable.com)

## Préconisations

### P1. Mise en place de cellules « accompagnement du changement »

#### Contexte

Pour faire évoluer les habitants et acteurs du territoire vers des comportements sobres et responsables (au regard de l'énergie, dans les transports et l'habitat, mais aussi au regard de la consommation, de biens et de produits alimentaires, ...), les communes du Club DD constatent un défaut de **communication adaptée et efficace**.

**La communication est à parfaire entre le Grand Lyon et les communes, mais aussi au sein des communes.**

Le Club DD constate par exemple que le canal de communication du Grand Lyon vers les communes s'appuie sur les maires (CLM), les DGS (Conférence des DGS) pour les informations stratégiques et transversales. Ces informations sont souvent diffusées tardivement (voir non diffusées) en interne des communes, dans les services concernés, ou les satellites municipaux (MJC, CCAS,...). Pour les informations plus thématiques ou sectorielles, selon les secteurs, l'information est également adressée aux référents thématiques (lorsque les services communaux disposent d'un référent sur le thème concerné, et lorsqu'un service du Grand Lyon gère la liste de ces référents). C'est le cas par exemple pour l'énergie et le développement durable.

Au-delà de possibles et classiques positionnements de rétention d'information, ou d'organisations de collectivités améliorables en termes de communication interne, un **meilleure ciblage de la communication** s'avère nécessaire : partage de fichiers régulièrement mis à jour, usage renforcé des NTIC et du numérique,....

#### Description

Le Club DD préconise la **mise en place de cellules « accompagnent du changement », au sein du Grand Lyon et dans les communes**. On viserait à créer les conditions d'une diffusion renforcée de l'information, sans se substituer aux acteurs déjà en place, mais en amplifiant leurs actions (ex : le réseau de l'éducation au DD)

Ces cellules pourraient contribuer par exemple :

- Dans un premier temps à **construire - et mettre à jour - des fichiers ciblés** (élus et techniciens, concernés et potentiellement concernés, au sein du Grand Lyon et dans les communes / associations et personnes ressources mobilisables) selon les thématiques sur lesquelles des évolutions de comportements sont souhaités
- **Diffuser ces listes** (le club DD constate régulièrement un manque de volonté des uns et des autres pour échanger les fichiers, que ce soit en interne des collectivités, ou en externe avec les partenaires)
- Dans un second temps à **diffuser l'information sur les ressources proposées par le Grand Lyon et les acteurs locaux** de l'agglomération (ex : catalogue de ressources du Plan Education au Développement Durable, ...) vers tous les acteurs du territoire (bailleurs, services des communes, CCAS, MJC,...).

#### Avantages

Ces cellules permettraient de rendre visible, dans les organisations des collectivités, la volonté de munir les collectivités d'une force de réflexion et d'action pour agir en faveur du changement et de la transition, pour diffuser les enjeux de l'évolution sociétale et institutionnelle, et pour donner aux citoyens et acteurs du territoire lyonnais les outils de connaissance et de choix pour y parvenir.

### P2- Valorisation de « victoires locales : j'ai changé, nous avons changé »

#### Contexte

Grandes ou petites, sur un thème ou sur un autre, les actions locales réussies comme les expérimentations, doivent être diffusées vers le plus grand nombre. Il existe beaucoup de projets innovants, lancés et réussis, mais ils restent souvent reconnus et connus exclusivement d'un public averti. Force est de constater la difficulté de la démultiplication ou de la généralisation .. (amap, familles à énergie positives, éco-gestes dans l'habitat, pédibus, ...)

Un peu dans la même logique que celle des héros ordinaires du Climat, sur l'ensemble des champs pour lesquels des changements de comportements seraient souhaitables, les membres du Club DD pensent nécessaires de mieux valoriser les victoires locales.

#### Description

Le Club DD préconise les actions suivantes :

- **Veille et observation** pour un recensement continu des « victoires locales » : l'enjeu est de détecter les bonnes expériences, que les acteurs les fassent connaître, ...

- **Valorisation des victoires locales**, par/avec les acteurs de terrains eux-mêmes (qui en parlent le mieux), par une information dans les médias communaux, par l'intégration des « victoires locales » dans les événementiels et lieux de rencontres soutenus / animés à l'échelle des communes (ex : marchés forains, manifestations culturelles et sportives, semaine du DD, ...)
- **Usage optimisé des technologies numériques**, pour valoriser les actions de développement durable

*A l'échelle du Grand Lyon, une réponse partielle est sans aucun doute la mise en place du Blog DD. Son articulation avec les autres vecteurs d'information reste néanmoins à étudier. Il faudra en effet veiller à trouver, pour chaque « victoire locale », la forme de valorisation adaptée... ne pas postuler que la mise à disposition de l'information sur le net est suffisante.*

#### Cas particuliers :

*Certaines « victoires locales » peuvent se trouver dans le secteur concurrentiel, comme c'est le cas pour les AMAP, de plus en plus confrontées à des distributeurs marchands proposant des paniers dits locaux ou bios. Sous peine de distorsion de concurrence, il est alors délicat qu'une collectivité mobilise des deniers publics pour valoriser ce type d'actions. Dans ce cas, d'autres politiques, comme la subvention de regroupements d'actions victorieuses (Ex : Alliance PEC pour les AMAP) sembleraient préférables (voir P5).*

#### **Avantages**

Démontrer que le changement se construit par le bas, s'appuie sur les initiatives citoyennes, peut venir interpeller les politiques au lieu d'en découler, pour être mieux approprié par le plus grand nombre.

Affirmer l'importance d'une écoute institutionnelle de la société civile : vers une coopération entre habitants, associations et collectivités territoriales.

## **P3- Mise en place d'actions de « formation au changement »**

#### **Contexte**

Que l'on soit élu, technicien, bénévole associatif, ou citoyen intéressé, il est nécessaire d'acquérir les techniques, leviers et outils permettant l'accompagnement au changement.

Ces compétences nouvelles concernent différentes matières (la sociologie des individus, la psychologie sociale et l'étude des comportements collectifs, la pédagogie,...), différents métiers (la communication, l'éducation, le management interne et la prise de décision, l'animation des dispositifs de démocratie de proximité / participative, ...)

Les DRH des collectivités, comme les organismes de formation des agents de la fonction publique (CNFPT, ENACT) et des élus, sont concernés.

#### **Description**

Le Club DD propose diverses formations :

- **des formations au « mode projet »** : dans la gestion de l'action publique d'accompagnement du changement de comportements, il est important de définir, les objectifs, les cibles, les moyens humains et financiers à mettre en œuvre, les délais de mise en œuvre, les modalités de suivi et d'évaluation, les modalités de travail collectif avec les parties prenantes et concernées. Il s'agit donc tout simplement d'adopter un travail en mode projet. Pour y parvenir, un préalable est, qu'élus, décisionnaires et techniciens, acquièrent une culture commune du mode projet, prennent conscience et acceptent que le démarrage de l'action puisse sembler lourd.
- **des formations à l'animation** (ex : animation des visites en appartements pédagogiques, ...) en amont de la mise en place de relais de communication et de réseaux de partenaires variés

#### **Avantages**

L'acquisition de compétences nouvelles, professionnelles ou bénévoles, est nécessaire pour que les accompagnants (communicants, diffuseur d'information, concepteur de dispositifs de concertation, animateur de dispositifs participatifs,...) adoptent des postures adaptées. En effet, l'accompagnant au changement doit éviter les postures d'injonction, de directives autoritaires, pour adopter un rôle de pédagogue, de révélateur des esprits critiques, de catalyseur de choix librement consentis de nouveaux comportements.

Ces compétences seront valorisables pour l'action de développement durable, mais aussi pour d'autres dimensions managériales.

## P4- Renforcement de l'éducation au développement durable, pour encore plus tenir compte de nouvelles préoccupations, de la réforme du rythme scolaire, et élargir le public

### Contexte

Grâce au Plan Education au Développement Durable du Grand Lyon, le territoire lyonnais propose déjà de nombreux outils, ressources pour des actions pédagogiques vers les scolaires et les familles (déchets, eau, nature et biodiversité, projet urbain, risques, air, nuisances sonores, commerce équitable).

Certains champs pourraient être renforcés : éducation au numérique, éducation à la consommation de proximité, éducation à la santé-environnement.

D'autre part, les communes sont confrontées à la réforme des rythmes scolaires, qui pourraient se révéler une opportunité pour renforcer les actions en périscolaire.

Enfin, l'éducation peut également viser un public non scolaire : c'est le cas lorsque les familles (au-delà des enfants uniquement) sont visées par exemple.

### Description

Le Club DD propose :

- Le développement d'actions pédagogiques en matière de **consommation de proximité** (en partenariat avec le réseau des AMAP Alliance PEC, ou des AMAP spécifiquement intéressées). La mise en place d'actions comme des ateliers cuisine pour les légumes des AMAP est un exemple intéressant de pédagogie active.

*Un lien avec le projet des familles à alimentation positive pourrait être intéressant.*

- Le développement de **l'éducation au numérique**, à organiser en synergie avec la programmation des communes dans le cadre de la réforme du rythme scolaire. Des partenariats avec les acteurs sociaux, comme les CCAS en charge des ABS (analyse des besoins sociaux) pourraient également favoriser **la prise en compte de la fracture numérique**

## P5- Politique publique transversale : mettre en place les conditions favorables à une consommation alimentaire de proximité

### Contexte

Promouvoir le changement de comportements alimentaires (vers une alimentation plus saine, de proximité, solidaire avec les producteurs), c'est mettre en place de nouvelles politiques publiques en matière d'aménagement et d'urbanisme, de soutien aux filières et exploitations concernées, en parallèle / complément des actions « douces » (information, communication, éducation, actions participatives, etc..) visant l'adhésion des consommateurs.

### Description

Le Club DD propose de renforcer :

- La politique de **préservation des terrains agricoles** : il s'agira de viser à mettre en meilleure cohérence un objectif d'aide à l'activité agricole de proximité avec les outils d'urbanisme et d'occupation du territoire (PLU, SCOT): face à la pression foncière notamment en milieu périurbain, protéger les espaces agricoles existants.
- **L'accompagnement des agriculteurs périurbains** (aide à l'installation de jeunes agriculteurs, accompagnement de la transmission d'exploitations existantes,..)
- **L'aide aux groupements d'associations et de réseaux de bonnes pratiques** (ex : Alliance PEC pour les Amap). Il s'agira par exemple d'accompagner l'installation, le fonctionnement et la démultiplication des AMAP (locaux, accueil en marché forains, aide méthodologique pour une transformation partielle des produits finis, aide financière en fonction du temps passé d'associations / fédérations d'aide aux AMAP, ..)

## P6- Expérimentations de projets globaux d'accompagnement au changement de comportements

### Contexte

De nombreuses initiatives sectorielles existent pour faire changer les comportements (en matière de tri des déchets, de consommation d'énergie, etc...).

Or, si la question du changement de comportements est, par essence, complexe, elle est aussi globale. Changer de comportement en matière de développement durable, est ce changer un geste, une pratiques (sans changer le reste), agir donc de manière relativement sectorielle ? en acceptant que d'autres comportements individuels restent inchangés ?... ou est-ce viser un changement plus global, une cohérence plus globale, une évolution vers plus d'écocitoyenneté ?

Quelques outils plus globaux existent (passeport éco-citoyen, sensibilisation à partir de l'empreinte écologique,..) mais sont loin de toucher le plus grand nombre.

### Description

Le Club DD propose de soutenir des projets globaux d'accompagnement au changement de comportements, par exemple des projets de communes, qui chercheraient à faire se rencontrer diverses préoccupations sectorielles. Dans l'atelier traitant de la consommation des amapiens a été évoqué un projet global, faisant le lien avec les actions de solidarité (épicerie solidaire, politique de la ville, ..), les actions éducatives (éducation au DD, actions vers le public scolaire, semaine du goût,..), la valorisation et l'information (événements, marchés forains, magazine municipale, internet, ...), l'action vers de nouveaux comportements des familles (ateliers cuisines, ...) et l'aide ciblée aux exploitants (logistique, technique, local ou terrain, etc...).

Il pourrait s'agir d'une expérimentation de quelques communes, qui serait ensuite analysée et valorisée.

### Avantage

Construire / renforcer la construction / de pratiques d'accompagnement global du changement, en suscitant une transversalité active entre les services et acteurs sectoriels.

## P7- Expérimentation de la mise en place concertée de mesures incitatives en vue d'éco-gestes dans l'habitat

### Contexte

L'évolution des gestes dans l'habitat est un enjeu sociétal : comment consommera-t-on l'énergie, l'eau ? comment triera-t-on les déchets ? comment nous alimenterons-nous ? comment assurerons nous la qualité de l'air intérieur ? etc...

Or, l'habitat est un espace personnel, difficile à investir, et dont l'usage est fortement lié à la conception. Les concepteurs et constructeurs étant souvent distincts des occupants, divers leviers sont à mobiliser conjointement, vers les uns comme vers les autres, pour favoriser une synergie tout au long du cycle de vie des habitations. La mise en place de mesures incitatives doit être l'affaire de tous : la concertation autour d'objectifs partagés avant de définir une mesure incitative est essentielle.

### Description

Le Club DD recommande la mise en place de mesures incitatives **financières ou techniques pour de bonnes pratiques : il souligne que leur élaboration doit être partagée dans le cadre d'une « vraie concertation avec les partenaires ».**

Il recommande également la diffusion de **solutions techniques simples et pragmatiques auprès des habitants** (ex : pack énergie, info isolations, etc...). L'expérimentation, par quelques communes, de la diffusion d'un kit énergie pourrait être envisagée, avant généralisation.

En parallèle, une veille technologique (benchmarking notamment ailleurs) serait nécessaire

Enfin, un renforcement des animations de proximité, dans les quartiers, en s'appuyant sur les appartements pédagogiques lorsqu'ils existent, est à prévoir.